



Photo : Wilfried Hamel-Raison  
Architecte : Michel Ristorto  
Maître d'œuvre : ARTECK

# MAISON ARTECK



# DEUX VILLAS DE RÊVE

## by Arteck

L'entreprise Arteck est spécialisée dans la construction de maisons en bois. La particularité qui a fait connaître l'entreprise dans le monde de la construction est l'esthétisme soigné pour chacune de leurs réalisations. L'entreprise est très attachée aux valeurs écologiques actuelles qu'elle fait transparaître via ses maisons et prend soin aussi d'adapter ses habitations aux personnes à mobilité réduite. Nous nous sommes penchés sur deux villas qu'Arteck a construit afin d'en savoir plus sur leur méthode de construction. Pour ce faire, nous avons contacté Pierre Courivaud, ingénieur-architecte pour Arteck, qui a bien voulu nous renseigner sur ses réalisations ainsi que sur sa société.



Photo : Wilfried Hamel-Raison  
 Architecte : Michel Ristorto  
 Maître d'œuvre : ARTECK

**Rédaction :** Bonjour Pierre Courivaud, quelle est l'année de construction de ces deux villas ?

**Pierre Courivaud :** Les deux villas ont été construites entre 2016 et 2017.

**Rédaction :** Quelles sont les caractéristiques générales de ces deux villas ?

**Pierre Courivaud :** Elles partagent les mêmes caractéristiques techniques, mais se distinguent par leur architecture. La villa 118 est rouge avec une façade en biais, avec une surface de plancher de 247 m<sup>2</sup>, alors que la villa 117 est orange avec une toiture en tuile, une surface de 218 m<sup>2</sup>. Le rez-de-chaussée est une structure en béton armé et les murs sont en ossature bois. Les garde-corps sont vitrés avec un profil bas d'encastrement en aluminium anodisé posé à l'anglaise. Le revêtement des ter-

rases extérieures est un ipé de premier choix, posé sur des lambourdes en bangkirai lamellé aboutée. La menuiserie est en aluminium bicolore avec une rupture de pont thermique, ainsi que la porte d'entrée avec une serrure 5 points à rupture de pont thermique. Les deux villas possèdent un système de chauffage et de climatisation VRV qui peut être commandé à distance. Elles sont enfin équipées d'un système d'alarme sécurisée avec vidéo surveillance et un système de suivi des consommations de type E-WATCH.

**Rédaction :** Pourquoi avoir choisi l'ossature en bois plutôt que brique ou parpaing ? Et quelle est la particularité de celle-ci ?

**Pierre Courivaud :** C'est avant tout une volonté du client de construire en ossature bois. Ce système est performant car il permet notamment une parfaite isolation thermique, vis-à-

Photo : Wilfried Hamel-Raison  
Architecte : Michel Ristorto  
Maître d'œuvre : ARTECK



vis du froid mais surtout des fortes chaleurs, fréquentes dans cette région très ensoleillée. Les occupants y ressentent un vrai confort, car grâce au déphasage thermique de 12 h, le mur absorbe les importantes variations de chaleur entre la journée et de la nuit. Ces excellentes performances sont obtenues grâce à l'utilisation des murs RESPIR qui sont à la pointe de la technologie, durables et respectueux de l'environnement. Il s'agit d'une enveloppe composée de trois couches distinctes d'ossatures bois, avec une peau intérieure, un contreventement en treillis et une peau extérieure, chacune remplie de laines de bois de densités et d'épaisseurs différentes. Cette structure assure donc une isolation thermique et acoustique exceptionnelle.

**Rédaction :** Les villas pourraient-elles être équipées de la pompe à chaleur de la société Li Mithra ? Si non, est-ce lié à la surface trop grande de ces deux structures ?

**Pierre Courivaud :** Nous attendons beaucoup de cette pompe à chaleur. Elle est associée à des panneaux solaires hybrides réfrigérés qui captent plusieurs sources d'énergie dont la lumière, la chaleur, le vent, la terre et la pluie et peut assurer sans problème les besoins en eau chaude sanitaire ou en chauffage d'une maison. Différentes contraintes de site et de réglementation ne nous ont pas permis de les utiliser sur ces villas, mais nous avons hâte d'équiper nos futurs projets avec cette technologie particulièrement aboutie et novatrice.

**Rédaction :** Sur quelles zones géographiques intervenez-vous ?

**Pierre Courivaud :** Nous intervenons généralement en Île-de-France, mais c'est également une question d'opportunités qui définit nos zones de travaux.

Photo : Wilfried Hamel-Raison  
Architecte : ISPP Architectes  
Maître d'œuvre : ARTECK



Photo : Wilfried Hamel-Raison  
 Architecte : ISPP Architectes  
 Maître d'œuvre : ARTECK



**Rédaction :** Au niveau des façades des maisons, pourriez-vous nous dire quel type de revêtement vous avez mis ? Est-ce un crépi ? Est-ce que ces maisons pourraient être recouvertes d'un bardage en bois ?

**Pierre Courivaud :** Sur les façades de ces maisons, nous avons mis en œuvre un enduit minéral, qui répondait mieux aux exigences du PLU et des Architectes des Bâtiments de France. Un bardage en bois aurait tout à fait été envisageable notamment avec le mur RESPIR que j'ai évoqué tout à l'heure. Ce type de bardage est idéal avec l'ossature bois car posé sur une lame d'air, il est naturellement ventilé, et ainsi est plus durable face aux effets de l'humidité et des insectes.

**Rédaction :** Comment appréhendez-vous la RT2020 ? Êtes-vous capable aujourd'hui de faire des maisons passives ?

**Pierre Courivaud :** Concernant la RT2020 nous sommes très sereins : nos murs sont constitués à 98% de bois et constituent donc un important stockage de CO<sub>2</sub> ; notre bilan carbone global est quasiment imbattable, notre enveloppe particulièrement performante et nous nous appliquons déjà à optimi-

ser nos systèmes de chauffage, climatisation et de production d'eau chaude. Nous sommes tout à fait en mesure de réaliser des maisons passives, même si nous ne prenons pas encore le temps de faire les démarches pour obtenir les labels officiels.

**Rédaction :** Avez-vous rencontrés des difficultés pour le permis de construire ?

**Pierre Courivaud :** Mis à part certaines contraintes au niveau des couleurs de façades vis-à-vis d'un site archéologique remarquable situé à proximité, et un terrain en pente difficile à aménager, nous n'avons pas eu de problèmes ni pour le permis de construire ni pour le respect des délais de construction.

**Rédaction :** Pour finir nous souhaitons savoir quels sont les prix pour ces deux villas ?

**Pierre Courivaud :** Ces deux villas sont des produits haut de gamme, tant au niveau du système constructif, des caractéristiques techniques ou des finitions intérieures particulièrement soignées. Le prix de la construction avoisine les 3000 euros au m<sup>2</sup>.